



Bougival, mercredi 28 septembre 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/01325

Modifiant l'avis n° FR/2021/07239

Modifié par l'avis n° FR/2022/05834

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Travaux de tiers (ECHAFAUDAGE)**SEINE AVAL - PONT D'ARGENTEUIL- PK 39.950**

Réduction du nombre de passes navigables (fermeture de la passe non naviguée) (Avirons - dans les deux sens, Bateaux à voile - dans les deux sens, Bateaux de police - dans les deux sens, Bateaux de secours - dans les deux sens, Embarcations de pêche - dans les deux sens, Embarcations de pêche - dans les deux sens, Engins motorisés de loisirs - dans les deux sens, jet-skis - dans les deux sens, Menue embarcation - dans les deux sens, Pénichettes - dans les deux sens, Plaisanciers - dans les deux sens, Ski-nautiques - dans les deux sens)

- **à partir du 25/01/2022 à 07:30 au 30/05/2022 à 17:30 - avec pour périodicité : Permanent**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
au pk 35.950 (PASSE N3 PONT D'ARGENTEUIL coté ARGENTEUIL) - Rive droite
- **à partir du 18/03/2022 à 07:30 au 03/08/2022 à 17:30 - avec pour périodicité : Permanent**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
au pk 35.950 (PASSE N1 PONT D'ARGENTEUIL coté GENNEVILLIERS) - Rive gauche

Appel à la vigilance (ECHAFAUDAGE) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 10/01/2022 à 07:30 au 20/10/2022 à 17:30 - avec pour périodicité : Permanent**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
entre les pk 35.422 (PONT SNCF) et pk 37.279 (PONT ACQUEDUC) - Toute la largeur de la voie

Un respect du gabarit (LIMITATION TIRANT D'AIR PASSE N°2) (tous les usagers - Défini par usagers...)

- à partir du 04/05/2022 à 07:30 au 20/10/2022 à 17:30 - avec pour périodicité : Permanent

o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 35.950 (PASSE N2 PONT D'ARGENTEUIL) et pk 35.950 (PASSE N2 PONT D'ARGENTEUIL) - Centre du chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le CD 95 **procède à la refecton du pont d'Argenteuil pk 39.950 du 10/01 au 20/10:**

l'échafaudage sera présent aux dates suivantes

- **passé 1 du 18/03 au 03/08 (passé non naviguée) coté GENNEVILLIERS Rive Gauche**
- **passé 2 du 04/05 au 20/10 (limitation du tirant d'air à 8.89m à la retenue normale)**
- **passé 3 du 25/01 au 30/05 (passé non naviguée) coté ARGENTEUIL Rive Droite**

il est demandé

- **d 'observer une vigilance particulière**
- **de limiter la vitesse** au droit du chantier
- **de maintenir une veille VHF sur le canal 10.**

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

21/10/2022

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON